

COMMUNE DE PLUMELIAU-BIEUZY

Avis d'enquête publique Du 04/02/2023 9h au 20/02/2023 16h inclus

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal en date du 03/01/2023, une enquête publique aura lieu à la mairie de PLUMELIAU-BIEUZY du 04/02/2023 à 9h au 20/02/2023 à 16h inclus pour :

Cession de portions de chemins ruraux à Pen Prat, Le Corronc, Kerguh, Kergouet, Kergoual et Rue Jacques Bel.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissariat enquêteur : Mme GUILLAUME Josiane, domicilié en mairie, par mail : accueil@plumeliau-bieuzy.bzh ou par voie postale : Mairie 4 Place du Général de Gaulle 56930 Pluméliau-Bieuzy.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la mairie : www.plumeliau-bieuzy.bzh

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

Samedi 4 février de 9h à 12h

Lundi 20 février de 14h à 16h

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus postérieurement à l'enquête à la disposition du public en mairie et pourront être communiqué à toute personne qui en ferait la demande à Monsieur le Maire.

Pluméliau, le 03/01/2023

**Le Maire
B. QUERO**

**Le Maire,
Benoit QUERO.**

